

06 oct 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 6 octobre 2006](#)

Protection sociale et inclusion sociale

Approbation du rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008

Approbation du rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé le rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008. Comme le soulignent les conclusions des conseils européens de mars 2005 et mars 2006, la stratégie de Lisbonne recentrée sur l'emploi et la croissance offre un cadre dans lequel la politique économique, la politique de l'emploi et la politique sociale se renforcent mutuellement. C'est dans ce contexte que le Conseil européen a demandé aux Etats membres de présenter des rapports nationaux concernant la protection sociale et l'inclusion sociale pour la période 2006-2008. La méthode de travail approuvée par le Conseil consiste en la rationalisation du processus social afin :- d'en renforcer la visibilité ; - de permettre sa mise en phase avec la stratégie révisée de Lisbonne ; - de simplifier les travaux de rapportage ; - de créer des synergies entre les différentes composantes de la politique sociale. A partir des rapports stratégiques nationaux des 25 Etats membres à soumettre pour le 15 septembre, la Commission européenne présentera un projet de rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale, en vue du Conseil européen de mars 2007. Concrètement, ce rapport stratégique comporte 4 chapitre : une introduction générale, un chapitre inclusion sociale, un chapitre pension et un chapitre soins de santé et soins de longue durée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe